

Les courants d'immigration vers la région nazairienne de 1954 à 1962 et l'émigration apparente,

par M. l'abbé VINCE

Savenay (Loire-Atlantique).

Les phénomènes migratoires prennent actuellement une forme massive et posent les problèmes les plus graves de l'équilibre humain : l'équilibre personnel, conditionné par l'équilibre familial et l'équilibre social, est plus précieux que la richesse.

L'homme, né dans un terroir, y adhère par de multiples fibres de son être : il y a une adaptation biologique au sol et au climat, une ambiance psychosociologique qui résulte d'une multiplicité de contacts. Tant qu'il y habite, qu'il y revient, même après des voyages fréquents, sa personnalité se sent soutenue par tout cet environnement de la maison. Les longs parcours de la main-d'œuvre nazairienne sont un inconvénient de perte de temps et d'argent sans doute, mais le retour au pays, le soir, rééquilibre l'homme. Ces contacts de travail peu à peu s'incorporent à sa personne, l'amplifient d'une nouvelle expérience. Les contacts urbains du centre de commerce le plus proche pour les ruraux procurent également un élargissement des relations ; de même les voyages. Tant qu'on reste au pays, l'épanouissement de l'homme est plus naturel, plus aisé, plus équilibré, même cette fixité favorise une certaine routine. Le déraciné au contraire éprouve toujours un déchirement : c'est pour cela qu'à l'âge de la retraite, il revient souvent au pays où il a laissé une partie de lui-même. Le « migrant » est toujours une victime : les migrations saisonnières ne sont pas les plus vivement ressenties, puisqu'elles sont provisoires. Nous traiterons dans cette communication des seules migrations définitives, qui impliquent changement définitif de domicile et de localité, avec ses conséquences pénibles.

Nous verrons l'immigration qui vient de l'extérieur de la région et, en quelques mots, le mouvement inverse, l'émigration apparente. Le recensement de 1962 nous sert de base de calcul grâce à la question posée : où résidiez-vous le premier janvier 1954 ? Les résultats qu'on va lire émanent de l'étude des listes nominatives comptant 112.170 noms, de fichiers des mairies ou, à défaut, des listes électorales qui portent le lieu de naissance, 21.278. Au total 86 % des noms de cette région ont été analysés dans leur migration depuis 1954 : telle est la base de nos calculs.

A. — L'IMMIGRATION.

Toute région qui s'industrialise voit accourir les populations voisines. Notre région depuis 1856 connaît cet afflux : la population totale a crû à une rapidité presque cinq fois plus grande que celle de la France en son ensemble. Pendant que le pays passait de 34,9 millions en 1836 à 47 millions en 1961, notre région croissait de 55.500 habitants à 152.500, progressant de 174,75 %, au lieu de 37,5 % pour la France.

On ne peut avec une rigueur scientifique analyser depuis ces 126 ans les origines des migrants : on se contentera ici des huit dernières années.

De 1954 à 1962, l'immigration a été considérable : 17.425 personnes sont venues s'établir dans notre région. Ce seul apport aurait fait croître la population de 13,1 %, sans tenir compte de l'augmentation par excédent de naissances 11.174, soit 8,4 %. Si notre région n'a crû de 1954 à 1962 que de 14,46 % c'est qu'elle a subi des départs en grand nombre.

Les arrivants subissent deux attractions majeures : celle de l'industrie et celle des stations balnéaires de la côte bretonne. La première est légèrement plus forte. La reconstruction de Saint-Nazaire a favorisé durant cette période un apport nouveau ; mais, remarquons-le, la rentrée des Nantais n'intéressait que les échanges entre communes voisines et non les régions autres que la nôtre. Seule la région de Saint-Brevin, qui avait donné refuge aux habitants de cette ville, renforce l'apport extérieur.



En prenant comme cadre les groupes de communes formés d'après leur fonction prédominante, voici la très inégale répartition de l'immigration (Cf. le croquis Immigration ci-joint).

Lieux d'implantation	ZONES D'ORIGINE								
	Morbihan (outre Vilaine)	Reste de la Bretagne	Canton Roche-Bernard	Plateau Nantais	Paris	Nantes et annexes	Étranger	France toutes régions	Sud-Loire
Secteur industrialisé.....	680	999	181	1.748	532	1.006	866	2.545	1.151
(dont St-Nazaire)	473	814	110	1.075	507	893	812	2.124	1.031
Secteur balnéaire	129	339	64	290	564	339	446	1.412	120
Secteur Est-Brière (3).....	53	39	79	494	14	76	3	125	49
Centres secondaires :									
Savenay.....	30	32	11	257	23	35	30	136	67
Pontchâteau ...	22	33	20	258	9	30	—	92	47
Ports de pêche...	64	124	27	10	100	123	—	16	2
Secteur briéron (2)	41	29	45	163	29	19	6	126	—
Secteur agricole (1).....	79	32	91	92	15	6	2	81	31
Centre secondaire :									
Guérande.....	25	28	27	24	7	23	11	139	37
Secteur balnéaire Nord-Ouest ...	50	50	29	13	10	26	—	91	6
	<u>1.173</u>	<u>1.706</u>	<u>574</u>	<u>3.349</u>	<u>1.303</u>	<u>1.683</u>	<u>1.364</u>	<u>4.763</u>	<u>1.510</u>
		19,80 %		19,20		17,10 %	7,80	27,3	8,8

	Total	Pourcentage des immigrants	Par rapport à la population
Secteur industrialisé.....	9.708	55,70	17,80 %
(dont Saint-Nazaire).....	7.839	44,20	20,10 %
Secteur balnéaire sud	3.703	21,20	15,60 %
Secteur est-Brière (3).....	932	5,40	8,70 %
Centres secondaires :			
Savenay.....	621	3,60	15,90 %
Pontchâteau.....	511	3	10 %
Ports de pêche.....	466	2,70	7,3 %
Secteur briéron (2).....	459	2,60	5,3 %
Secteur agricole (1).....	429	2,40	4,90 %
Centre secondaire : Guérande ..	321	1,90	5,1 %
Secteur balnéaire nord-ouest...	275	1,50	12,70 %
	<u>17.425</u>	<u>100,00</u>	

(1) (2) et (3) désignent les secteurs correspondants sur le croquis « Immigration ».

L'apport breton (19,80 %) est supérieur à celui du nord de la Loire-Atlantique (plateau nantais), qui subit fortement l'attraction de Nantes. Le Morbihan fournit autant à lui tout seul que tout le reste de la Bretagne, et le seul canton de la Roche-Bernard a livré en huit ans un contingent de migrants supérieur à la population de sa plus petite commune Théhillac. C'est l'exode rural qui continue 53 % des arrivants bretons ont gagné directement le groupe industrialisé, dont 38 % la commune de Saint-Nazaire, c'est-à-dire surtout Méan. Donges possède une colonie des Côtes-du-Nord.

Pour les Bretons qui viennent en Brière, c'est uniquement pour se rapprocher des chantiers ; il en est de même pour la plupart de ceux qui s'établissent dans le secteur Est-Brière, à résidence ouvrière en milieu rural. Les avantages sont clairs : on se loge où l'on peut, souvent dans une maison ancienne. Comme souvent elle a une écurie, l'ancien rural devient quelquefois ouvrier-rural avec un peu de bétail. Mais c'est loin d'être la règle générale. Même parmi ceux qui s'établissent dans le secteur agricole, par exemple à Saint-Lyphard ou à Saint-André-des-Eaux, sur 17, 3 seulement continuent la culture, comme fermiers ou ouvriers agricoles (pour eux le changement de département est déjà une promotion), trois sont à l'usine et n'ont fait que s'en rapprocher, cinq acceptent n'importe quoi dans le secteur tertiaire. Ainsi les hommes sont chauffeurs, livreurs, cantonniers et les femmes, employées de maison, agents hospitaliers. Ce n'est guère que dans deux ou trois communes qu'il s'est établi un courant d'immigration de fermiers d'origine morbihannaise : en Assérac, à Guérande et un peu à Herbignac. Elles ont de grandes fermes, dont les bailleurs trouvent plus facilement du personnel dans une région plus pauvre. Mais ces fermiers auront des enfants qui regardent vers les chantiers. Ainsi ce léger glissement de population agricole d'origine bretonne est vite absorbé par les autres secteurs.

L'apport breton, qui jusqu'ici avait été attiré par l'industrie, l'est encore : les points d'ancrage le montrent, mais l'embauche est presque nulle pour lui dans les grands chantiers ; il lui faut se rabattre sur les entreprises annexes du bâtiment, où les autochtones suffiraient d'ailleurs. Et force lui est d'assumer des tâches du Tertiaire assez besogneuses : ainsi les femmes du Morbihan se retrouvent dans tous les services d'établissements scolaires, d'hôpitaux ou de cliniques, ou comme manutentionnaires dans le commerce ou tout simplement comme femmes de ménage, serveuses dans les cafés ou cantines. L'exode breton s'oriente vers le Tertiaire. Ce secteur est, pensent-ils, une solution d'attente pour le moment où l'industrie, espère-t-on, s'amplifiera : domiciliés dans la région, les enfants pourront y trouver du travail (1). L'essentiel était de venir habiter à proximité du secteur industriel et c'est la cause de la continuation de cet exode breton. Vu l'importance de cet exode et son ancienneté séculaire (il a débuté en 1856), si la région nazairienne n'avait pas été déjà bretonne, elle le serait devenue.

Les immigrants qui viennent du *plateau nantais* sont aussi nombreux que ceux des autres départements bretons. Mais le plus grand nombre des hommes étaient déjà ouvriers dans la région et ils sont venus habiter plus près de leur lieu de travail. Si Saint-Nazaire en reçoit le tiers du total, surtout au nord de la ville sur la paroisse Saint-Gohard et à l'est sur la paroisse de l'Espérance et sur Saint-Marc. Donges par sa proximité et ses salaires en attire soit directement dans sa commune, soit dans les bourgs circonvoisins. Le plateau nantais fournit à la Brière et à Pontchâteau leur plus fort contingent d'immigrants : 50 %. En général, ce sont des ouvriers d'industrie, avec une majorité de manœuvres et d'ouvriers spécialisés et moins d'ouvriers du bâtiment et de tertiaires que dans l'apport de la Bretagne intérieure. Le plateau ne migre guère vers l'Ouest au delà de la Brière. Les seuls éléments qui pénètrent en Presqu'île guérandaise sont des agriculteurs, fermiers souvent qualifiés, venant de la région de Saint-Gildas-des-Bois ou du Castelbriantais.

Les deux régions de Bretagne intérieure et du plateau nantais nous envoient 39 % des immigrants : c'est le contingent des pays bretons. Cet exode rural dure depuis l'industrialisation de Saint-Nazaire, tandis que

1. Les chantiers de l'Atlantique restreignent l'admission en apprentissage à ceux qui habitent dans notre région. Cette décision contribue à prolonger l'immigration même en période de crise.

l'apport de toutes les régions de France, dans son volume actuel du moins, date surtout du développement des stations balnéaires.

Les immigrants *parisiens* sont relativement nombreux, plus nombreux que les Morbihannais ; *Nantes* de son côté fournit autant que la Bretagne, mais les catégories socio-professionnelles sont aux antipodes. Ces villes fournissent à notre région ce qui lui manque : des cadres pour l'industrie, surtout des cadres supérieurs et des tertiaires des services et du commerce. Ces branches sont sujettes à de fréquentes mutations et en huit ans la rotation d'emploi a renouvelé en partie les effectifs : l'apparence exagère donc la véritable importance de ce mouvement.

La côte de la Baule reçoit plus de Parisiens que Saint-Nazaire. C'est l'apport des retraités qui explique cette différence : ils viennent goûter le calme de la saison d'hiver dans leur villa ou l'appartement qu'ils ont loué. La préférence de certains va pour les ports de pêche. C'est là le seul apport parisien marquant dans les localités autres que les grandes villes. Dans les autres communes les seuls retraités sont ceux qui reviennent au pays finir leurs jours.

C'est à Saint-Nazaire au contraire que Nantes réserve les trois quarts de son apport dans notre région. Comme notre population, surtout manuelle, n'a eu jusqu'ici que très peu d'élèves dans le Secondaire, la plupart des docteurs et autres professions libérales, des ingénieurs et cadres supérieurs, des membres de l'enseignement nous viennent d'ailleurs et Nantes s'empresse de les lui fournir, sans oublier la fonction commerciale qui est son fort : combien de magasins nantais ont leur succursale à Saint-Nazaire ! La Baule hérite du même courant en y ajoutant des agents d'affaires et des retraités.

De toutes les régions de la France continentale c'est un flot composite d'immigrants, 27,3 % du total. Aux catégories précédentes de cadres d'industrie et de services, s'ajoutent des spécialistes, quelques-uns venus pour la reconversion d'usine (S.M.P.A.) (1) davantage pour la pétrochimie de Donges et la chimie des engrais à « la Grande Paroisse » (2). La masse toutefois est fournie par le commerce et, à distance, c'est La Baule qui exerce surtout son mirage : 40 % des immigrants dans cette station viennent de tous les coins de la France, beaucoup pour y tenter leur chance. En comparaison il est encore modeste l'apport d'hiver des scolaires fréquentant le lycée climatique de la Baule : ils viennent surtout des régions brumeuses continentales, du Nord, de l'Est et du Lyonnais, la plupart du temps accompagnés par des membres âgés de la famille, grands-parents surtout.

Le courant commercial de toutes les régions de France affecte aussi, toutes proportions gardées, les centres secondaires de commerce. Il est accompagné d'une infiltration d'artisans de l'alimentation que l'on retrouve disséminés dans beaucoup de localités : ce sont des bouchers, charcutiers, boulangers qui viennent particulièrement du Maine-et-Loire et de la Vendée.

Quant au Sud de la Loire-Atlantique-Vendée nous avons vu que la reconstruction de Saint-Nazaire avait occasionné le rapatriement de Nazairiens réfugiés à Saint-Brévin. En conséquence, il faudrait limiter l'apport vrai du Sud approximativement à la moitié du chiffre. De toutes façons, c'est Saint-Nazaire seul qui attire à cause de son passage par bac, le seul franchissement à travers l'estuaire.

Ce mode de transport est incommode et pénible l'hiver, quelquefois impossible et les ouvriers brévinçois préfèrent immigrer à Saint-Nazaire pour éviter cet inconvénient ; des employés dans le Tertiaire font de même.

(1) Société de Mécanique de Précision de l'Atlantique à Gron (Montoir). Cette usine fonctionne depuis 1962 et reçoit des ouvriers des Chantiers de l'Atlantique. De 165 personnes en 1962 (mars) elle est passée à 800 en 1964.

(2) Cette usine fondée en 1963 sur Montoir, à 3 km. de la raffinerie de Donges, compte en 1965 environ 280 personnes.

Il existe un petit exode de quelques agriculteurs du pays de Retz vers la presque île guérandaise, vers l'Immaculée-Conception en particulier. Il date déjà d'avant la guerre de 1914 : il a fourni des éléments de valeur qui ont été des initiateurs. Cette infiltration continue au ralenti et remonte jusqu'à Herbignac.

Les *étrangers* constituent un contingent qui surprendrait par son importance si nous n'étions pas sur la côte, et près d'une base américaine de débarquement de matériel, de produits pétroliers et au point de départ du pipeline stratégique de l'O.T.A.N. vers l'Est. Les effectifs américains sont recensés à Saint-Nazaire pour la plupart, leur camp étant à Méan, les cadres à la Baule où ils habitent. Hormis cet apport massif, les autres pays sont représentés par des unités : on peut mentionner cependant neuf Algériens en tout pour les deux grands chantiers, et sur les 41 autres étrangers, un apport de spécialistes espagnols. Le commerce reçoit comme partout en France son contingent de marchands de primeurs ou de fruits exotiques.

L'accroissement interne. Dans l'ensemble des communes étudiées pour la période 1954-1962 la natalité s'élève annuellement à 20,90 ‰, alors que la moyenne française de 1956 à 1961 est de 18,20 ‰ ; mais par contre celle du département de la Loire-Atlantique est de 21,04 ‰. La mortalité est inférieure (10,40 ‰) à la moyenne française, 11,50 ‰, et à celle du département, 11,80 ‰. L'excédent annuel des naissances sur les décès de 10,50 ‰ dépasse largement la moyenne française, 6,70 ‰ et celle du département, 9,24 ‰.

On reconnaît dans notre région les caractéristiques d'un pays à forte immigration : une population jeune avec un croît naturel fort et une mortalité relativement basse. La venue des retraités sur la côte risquerait d'accentuer la mortalité, mais elle est compensée par le départ des anciens immigrants qui, atteints par la limite d'âge, se retirent chez eux, par exemple en Bretagne intérieure.

L'accroissement global, si la région ne subissait aucune autre perte que les décès, aurait été de 1954 à 1962 de 17.424 immigrants et de 11.174 naissances, soit de 28.598 personnes au total. Par an, ce chiffre représenterait en moyenne un accroissement de population de 26,80 ‰ — et en huit ans 21,50 %. En réalité la population de nos 30 communes s'est accrue de 19.440 personnes soit de 14,36 %.

B. L'ÉMIGRATION.

Le chiffre de ceux qui partent est grand : 9.158 personnes en huit ans, soit 7,04 % de la population totale. Cette hémorragie représente la perte d'éléments très divers : fonctionnaires mutés, commerçants allant tenter leur chance ailleurs, anciens immigrants qui prennent, l'âge venu, leur retraite au pays natal ; ce mouvement de retour est variable suivant les pays mais rarement négligeable. Il faut évidemment que l'immigration préalable soit assez ancienne. A en juger d'après trois communes, ces retours dans le pays d'origine représentent 5 à 8 % des immigrants actuels.

Il reste que le plus grand nombre de partants, en dehors des changements de domicile pour mariage, est composé de travailleurs en quête d'emploi : ce sont de jeunes mariés, sans enfant la plupart du temps, car transporter sa famille tout entière est un problème inhumain, solution à éliminer, ou de jeunes ouvriers qui n'ont pas fait leur service militaire et que tentent les salaires supérieurs d'au moins un tiers assurés par Paris, chez Renault par exemple. Ce n'est d'ailleurs pas toujours un exode définitif : vite déçus par les dépenses, l'inconfort et l'isolement de leur séjour parisien, ils cherchent à

revenir, à moins qu'ils y trouvent vraiment un emploi moins inconfortable.

Il est très difficile de connaître pour un chiffre restreint d'émigrants leur nouvelle résidence. Sans doute chaque recensement nous fournit la possibilité de calculer l'importance de cet exode, mais l'I.N.S.E.E. ne détaille pas les émigrations ni les immigrations pour toutes les communes, et chaque partant n'est tenu à aucune formalité au départ de son pays comme à l'arrivée dans sa nouvelle résidence. Les radiations sur les listes électorales et le fichier électoral ne peuvent aucunement renseigner sur l'exode des jeunes entre 16 à 20 ans : or c'est le mouvement d'exode qui s'amplifie dans le groupe des communes industrialisées de l'estuaire. Les sondages donnent quelques indications. Ce qui est un palliatif à cette lacune, c'est le travail de patience de rares secrétaires de mairie qui tiennent leur fichier à jour et notent les adresses des absents qui leur demandent des papiers officiels.

Nous utiliserons ces renseignements de mairie pour deux communes-types, l'une de la côte, Le Pouliguen, l'autre du groupe agricole, Herbignac, et pour ce qu'ils valent les renseignements du fichier électoral d'une commune de Brière, Saint-Malo-de-Guersac.

Pour Herbignac les personnes déplacées représentent l'équivalent du tiers de la population résidentielle. Elles ont émigré pour 54 % hors de la région. Si 8 % ont pris la direction du Morbihan et du reste de la Bretagne, ce qui n'est qu'un retour d'anciens prenant leur retraite, Paris en a reçu 9 %, Nantes 12 %, le reste de la France 25 %, dont un contingent dans l'est de la France (3 %). Cette émigration lointaine, à partir d'un milieu agricole à minorité ouvrière, dénote le marasme local de l'agriculture et de l'embauche dans l'industrie. C'est une transplantation brutale, la plupart du temps de jeunes mariés.

La côte et, en l'espèce, Le Pouliguen, restreint davantage son exode lointain : 35,15 % seulement des émigrants quittent la région. La côte est pour beaucoup un aboutissement, on l'a vu. Les chiffres d'émigrants sur Paris 7,7 %, sur Nantes 5,35 %, sur d'autres stations balnéaires ou vers des centres de pèlerinage 8,6 %, traduisent simplement des échanges de la population tertiaire surtout commerçante. Le reste, 13,5 %, intéresse des régions variées de France et comprend même des ouvriers partis en déplacement temporaire ou définitif. Leur famille vient souvent les rejoindre avec la perspective du retour.

Des communes ouvrières de Brière fortement peuplées, l'exode extérieur est moindre proportionnellement que dans le milieu rural. Mais en recensant les départs de jeunes entre 21 et 31 ans en 1956 d'après le fichier électoral, 45 % au total, on constate que 17,5 % sont sortis de la région : 8 % pour Paris, 2,5 % pour Nantes, 7 % pour diverses régions de France. Ce dernier chiffre représente des déplacements d'ouvriers soit envoyés par les chantiers dans d'autres ports ou usines d'aviation, soit embauchés ailleurs. L'attraction de Paris est forte sur les jeunes à cause du taux des salaires. Tant que cette disproportion de gain subsistera la décentralisation industrielle de Paris ne sera qu'un leurre.

* * *

Alors que notre région est déjà fortement peuplée (161 hab. au km²), l'immigration bretonne, qui vient surtout du plateau nantais et de l'intérieur de la Bretagne, manifeste l'insuffisance de l'industrialisation de l'Ouest. Si des usines s'installent à Lorient, Rennes, une diversion se créera vers ces centres. Mais pour le proche Morbihan et le plateau nantais des créations industrielles dans des centres secondaires pourraient freiner l'exode rural en fixant la population aux alentours. Redon a donné l'exemple, Pontchâteau

commence, Blain semble suivre le même chemin, mais Savenay et Guérande n'ont encore aucun établissement industriel important.

Il resterait encore à Saint-Nazaire assez de main-d'œuvre pour se lancer dans une sidérurgie de base où tout l'arrière-pays breton et ligérien pourrait s'approvisionner.

Quelques aperçus de la navigation en Loire à la fin du XVIII^e siècle